



FRESNES

SUR-ESCAUT

FRESNES-SUR-ESCAUT, le 27 04 2023

ARRÊTE MUNICIPAL

REF: VF

Nous, Maire de la ville de 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT

- Vu le code de la route,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifiée par les arrêtés subséquents,
- Considérant qu'il convient de prendre toutes mesures pour prévenir les accidents à l'occasion des travaux de **réparation de la Bouche d'Egout située face au 44 rue Marcel Cachin**, réalisés par l'entreprise **HYDRAM SAS**

ARRÊTONS

Article 1 : La circulation et le stationnement seront restreints dans l'emprise du chantier et éventuellement ses abords proches (selon les interventions).

Article 2 : Les restrictions suivantes pourront être appliquées selon la nature des travaux et la configuration des lieux :

- **Vitesse limitée à 30 Km/h,**
- **Stationnement et arrêt interdits dans l'emprise du chantier,**
- **Dépassement interdit.**
- **Restriction de circulation**

Article 3 : L'interdiction de stationnement et la restriction de circulation seront portées à la connaissance des usagers par des panneaux conformes aux lois et règlements en vigueur, et seront mis en place par l'entreprise **HYDRAM** responsable de la maintenance.

Article 4 : Les dispositions édictées au présent arrêté seront effectives dès la pose des panneaux visés à l'article 3, dès lors, tout contrevenant sera poursuivi conformément aux lois et règlements en cours.

Article 5 : Tous véhicules en infraction concernant le présent arrêté fera l'objet d'un enlèvement à la fourrière dont les frais seront à la charge du propriétaire du véhicule enlevé.

Article 6 : Cet arrêté relatif aux travaux décrits ci-dessus est valable : du **27 04 2023 pour une durée de 90 jours.**

Article 7 : Madame le Maire,

Monsieur le Directeur des services de la Mairie,

Monsieur le Chef de circonscription de Police de Condé-sur-l'Escaut,

et tout agent de l'autorité compétent, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Mme le Maire,
Valérie FORNIES.**



Hôtel de Ville

Place Paul Vaillant Couturier 59970 Fresnes-sur-Escaut

Tél : 03 27 28 51 51 Fax : 03 27 28 51 52

mairie@fresnes-sur-escaut.fr

WWW.FRESNES-SUR-ESCAUT.FR